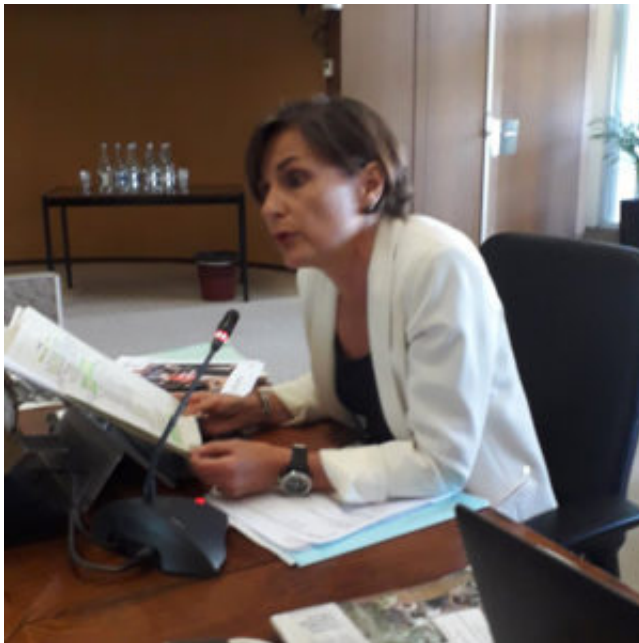


Bravo, Madame David

Date : 25 avril 2019

Une fois n'est pas coutume, je tiens à tirer mon chapeau à une conseillère départementale : Claudine David, Vice-présidente en charge de la citoyenneté, de la démocratie participative et des relations avec le monde combattant.



Je le fais parce qu'elle a eu ce matin le courage de suspendre son intervention sur la question de la « *démocratie participative – bilan 2018 et perspective 2019* » pour interpeller ses collègues Gaëlle Andro et Didier Le Bougeant... qui ne l'ont même pas entendue puisqu'ils étaient en pleine conversation privée, dans le rang tout juste devant elle.

Le comble est que ces acolytes n'ont pas davantage entendu le Président se fendre sans réelle autorité d'un : « *J'appuie cette demande* » qui était une demande d'un minimum de respect à l'égard du rapporteur d'une question inscrite à l'ordre du jour.

Ce n'est que le long silence - pesant - qui a alors gagné l'assemblée toute entière qui a fini par faire sortir les deux comparses de leur bulle... sans même qu'ils aient réellement compris ce qui s'était passé.

Enfin, tout est rentré dans l'ordre : l'un est retourné à son journal et l'autre à son smartphone.

On se souvient que l'an dernier déjà, Claudine David avait dû commencer son exposé sur le

CITOYEN D'ILLE-ET-VILAINE

Rien n'oblige à adopter ce qui n'est qu'une marque industrielle et commerciale

<http://etreounepasetrebretillien.com>

même sujet par ces mots : « *Alors je ne vous forcerai pas à m'écouter, mais je le souhaiterais quand même...* » ([voir ici](#))

On comprend bien pourquoi le Conseil départemental n'est pas favorable à la retransmission vidéo de ses séances : c'est tout simplement que cela révélerait le comportement régulièrement blâmable de plusieurs de ses membres.